



Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Nathalie Chaisson

La sécurité ou les droits de la personne ?

Avec ce qu'on voit ce qui se passe avec nos voisins du sud, différents gouvernements ont tendance maintenant à utiliser, à éroder les droits de la personne au nom de la protection et la sécurité nationale. On est prêt à invoquer des mesures racistes, des mesures xénophobes, des mesures d'un activisme, en limitant ou en empêchant l'immigration de certains pays de certaines cultures religieuses au nom de la sécurité nationale. Les droits de la personne ce n'est pas quelque chose qu'on peut choisir à la carte. On applique un certain droit mais pas l'autre. Ce sont tous les droits de la personne qui doivent être appliqués constamment pour être capable de protéger notre société, on ne veut pas revenir en arrière avec ce qui s'est passé avec la deuxième guerre mondiale. On ne veut pas revenir en arrière avec les atrocités qu'on vit dans différents pays. Les droits de la personne doivent être appliqués de façon intégrale et oui c'est inquiétant.